

1584/22
Registre
de la Faculté des
Sciences et Lettres.

76 1851 - 1876

1984/22/76

Registre
de
la Faculté des Sciences & des Lettres

76

avril 1861 - nov 1878

Séance du 1^{er} Avril 1861

Présents - MM Sictet - Thury - Marignac - Vogt - Cherbuliez - Plantamour
et Oltramare

Présidence de M^r Marignac

M^r Sictet annonce qu'il a eu une conférence avec MM Vogt - Leprieux
et Mayor dans laquelle ils ont reconnu qu'il y avait disproportion dans
l'enseignement des sciences naturelles comparé à celui des sciences mathématiques
et qu'il conviendrait d'apporter quelques modifications dans le nombre des heures
obligatoires consacrées à ce premier enseignement.

En conséquence M^r Sictet propose 1^{er} qu'il y ait annuellement pendant le
semestre d'hiver un cours de zoologie destiné aux élèves de 1^{re} année
2 fois par semaine

2^o un cours d'anatomie comparée de 2 leçons par semaine pendant les 4
semestres.

3^o un cours de physiologie humaine qui serait donné à la 2^{de} année
Il resterait ainsi 20 leçons pour des cours spéciaux donnés alternativement

par MM Mayor Vogt et Sictet

Il résulterait pour 1861-1862 un programme dont voici le premier

Hiver

Anatomie comparée - M^r Leprieux Organes de la nutrition - 2 fois
par semaine 1^{re} et 2^{de} années

Zoologie générale - M^r Sictet 2 fois par semaine 1^{re} année

Zoologie - Cours spécial sur l'histoire des animaux nuisibles

M^r le Prof Voigt - 2 fois par semaine - cours facultatif.

Physiologie humaine Nutrition. M^r le prof^r Mayor - 3 fois par semaine 2^{ème} année

Été

Anatomie comparée M^r le D^r Claparède - fémination et développement des animaux - 2 fois par semaine 1^{ère} et 2^{ème} années

Physiologie humaine M^r le Prof Mayor - suite du cours d'hiver 3 fois par semaine. 2^{ème} année

L'adoption de ce programme apporterait une modification à celui du Baccalauréat et Sciences.

à l'Examen 1^{ère} partie. Toute la Zoologie au lieu de l'alternative

entre la Physiologie humaine

Cette modification comprenant des cours strictement la rectification dans celui du Baccalauréat sont adoptés

M^r le professeur Plantamour avoue qu'il a été péniblement surpris en recevant le programme des cours de la tenue tout différent de celui qui avait été proposé par l'Académie, il fait sentir plusieurs des inconvénients qui résultent de cette manière inutile d'apporter des modifications au programme et fait ressortir l'inutilité de ces cours de répétitions qui le tiennent sans aucune sanction.

M^r Pictet parle dans le même sens ainsi que MM Voigt et Schubert mais l'avis de M^r le D^r Claparède fait ajourner la discussion.

J. Thomson

Séance du 1^{er} Mai 1861

Présents MM

Présidence de M^r Marignac

Ordre du jour - programme 1861 et 1862

Le programme est arrêté ainsi qu'il suit: Sect. Scientif - fin de l'hiver - Géométrie analytique - M^r le professeur Ottomare - 1^{ère} année - deux fois par semaine

Algèbre - le m^{ème} prof. - première année, deux fois par semaine

Calcul différentiel et intégral - le m^{ème} prof - seconde année trois fois par semaine

Astronomie élémentaire et géographie physique - M^r le prof. Plantamour - m^{ème} année
premier programme 1860-1861

Physique expérimentale M^r le prof Wartmann - m^{ème} cours qu'il a eu en 1860-1861.

Chimie inorganique M^r le Prof Marignac - m^{ème} cours qu'il a eu en 1860-1861

Anatomie comparée M^r le D^r Claparède - Organes de la nutrition 2 fois par semaine 1^{ère} et 2^{ème} années

Zoologie générale M^r le prof Pictet - deux fois par semaine 1^{ère} année

Zoologie - M^r le prof Voigt - cours spécial de l'histoire des animaux vivants - 2 fois par semaine cours facultatif

Physiologie humaine - M^r le prof Mayor - m^{ème} cours qu'il a eu en 1860-1861

Physiologie botanique - M^r le prof^r Thury - seconde année - deux fois
par semaine.

Semestre d'été

Géométrie analytique, M^r le prof^r Oltramare - suite du cours
d'hiver - première année - 2 fois par semaine.

Théorie générale des équations - le m^{me} prof^r - seconde année - deux
fois par semaine.

Calcul diff. et intégral - le m^{me} prof^r - suite du cours d'hiver seconde
année - trois fois par semaine.

Astronomie élémentaire - M^r le prof^r Plantamour - m^{me} cours, juin
1860-1861

Astronomie théorique - le m^{me} prof^r m^{me} cours, p^r au cours commun
1859-1860.

Physique expérimentale - M^r le prof^r Wartmann - m^{me} cours, juin 1860
- 1861

Chimie organique - M^r le prof^r Marignac - m^{me} cours, juin 1860
- 1861

Minéralogie le m^{me} prof^r m^{me} cours, juin 1860-1861

Anatomie comparée, M^r le doct Claparède - génération
et développement des animaux - 2 fois par semaine - 1^{re}
et 2^{de} années

Physiologie humaine - M^r le prof^r Mayor - suite du

cours d'hiver - 3 fois ~~par~~ semaine - 2^{de} année

Organographie botanique - M^r le prof^r Thury - 1^{re} année
4 fois par semaine.

Sect. littéraire - semestre d'hiver

Philosophie M^r le prof^r Ariciel - m^{me} cours, juin 1860-1861

Littérature latine - M^r le prof^r Charbottier - Tacite - la Germanie
de d'Agricola - 2 fois par semaine

Littérature grecque le m^{me} prof^r - ^{démétrius} ~~les~~ ^{Discours de la Fayette ambassadeur} ~~Charybde~~ et Eschyle
deux fois par semaine.

Littérature moderne - M^r le prof^r Richard - de la poésie
lyrique en Allemagne et en France au 19^{me} siècle - 3 fois
par semaine

le m^{me} professeur consacrer deux heures par semaine à des
exercices de récitation et d'analyse littéraire.

Histoire

Esthétique et littérature française - M^r le prof^r Humbert
m^{me} cours, juin 1860-1861

Économie politique - M^r le prof^r Jameth - Circulation et
distribution des richesses - 1^{re} année - deux fois par semaine

Économie politique - le m^{me} prof^r - Consommation des richesses
- bibliographie économique - éléments de statistique - 2^{de} année
2 fois par semaine

Hébreu - M^r le prof^r Munk m^{me} cours 1860-1861

I. Sur le premier point, les membres présents prennent successivement la parole et se préoccupent surtout de chacun des programmes viz le nombre des épreuves du Baccalauréat.

a) Programmes. M. Pictet fait observer que le programme de l'histoire est fort étendu, très-considérable et que les élèves du gymnase ne parviennent jamais ce champ en entier. De là des difficultés, des hésitations pour les examinateurs comme pour les candidats. Le programme d'histoire attire l'attention de la faculté; il serait desirable que le prof d'histoire au gymnase fut informé de cet état de choses, et qu'on l'appelât même à y remédier.

M. Humbert propose, pour obvier à l'inconvénient signalé par M. Pictet que M. Schœtz soit régulièrement appelé à faire partie du jury d'examen du Baccalauréat. Les autres professeurs du gymnase sont convoqués. M. Daneth fait observer que le programme du Baccalauréat ne sont pas seulement faits pour et par le gymnase. On pourrait peut-être élargir le champ de l'histoire: toute épreuve n'est pas à faire au gymnase. Ce qui importe avant tout, c'est d'équilibrer les différentes branches de l'enseignement. M. Pictet est d'accord avec M. Daneth sur le principe, mais il faut s'en tenir sur les moyens pratiques.

Après le programme de l'histoire, le programme de philosophie, doit venir, surtout en vue de renforcer la logique. Sur la proposition de M. Warkmann et M. Hantmann, la section

littéraire de la faculté examinera soigneusement le programme. La section scientifique réservera de son côté le programme du Baccalauréat scientifique. Les deux sections pourront nommer l'une et l'autre une commission qui fera un rapport. ^{(On programme et consulte à cet} M. les professeurs du gymnase sont informés de la révision. b) Nombre des épreuves du Baccalauréat en lettres. Le thème latin attire particulièrement l'attention de quelques membres de la faculté. Plusieurs se plaignent de la faiblesse du latin; l'un d'eux même pense qu'on pourrait retrancher le thème latin de l'examen du Baccalauréat, si la condition ne se montre plus exigente pour le reste. M. Hantmann, M. Humbert partent en faveur d'un thème qui s'appelle et maintenant.

II. Conditions d'admission aux Baccalauréats.

Relative au Baccalauréat scientifique, M. Hantmann agit la question de savoir si celui qui n'a pas fait sa humanité est apte à passer le Baccalauréat scientifique? — A ce propos, il est convenu que les conditions préparatoires doivent être largement interprétées.

Séance levée.

Le Secrétaire

Ed. Humbert
prof

Séance d'après-midi de 1864.

Présents: M^r Moutanour, Pilet, Maignat, Aniel, Barni, Humbert.

Ordre du jour: Révision des programmes de Baccalauréat.

I

Baccalauréat
en lettres

Une réimpression des programmes étant devenue nécessaire, quelques modifications ont été apportées à ces programmes.

Le programme d'histoire sera autant que possible abrégé pour l'histoire ancienne et l'histoire moderne, mais il devra contenir désormais un certain nombre de questions relatives aux principaux événements de l'histoire ancienne. M^r le prof. Pilet exprime le vœu que M^r le prof. d'histoire au gymnase soit invité à parcourir le nouveau programme tout entier.

2. Le programme de philosophie a été revu par M^r le prof. Aniel qui l'a réduit à un certain nombre de questions numérotées. Le champ de la psychologie est diminué; celui de la logique est agrandi. En outre deux manuels sont indiqués aux candidats: pour la logique théorique: la Logique de Port Royal; — pour la logique appliquée: les Essais de philosophie de Pierre Brevint (parcourus au gymnase).

3. Le programme d'introduction à l'histoire naturelle ne traitera plus la question de l'espèce, laquelle appartient au enseignement de la physiologie de la faculté.

Les principes d'admission au Baccalauréat en lettres sont maintenues.

Seulement M^r le prof. Dameth demande que l'économie politique fasse partie du programme oral du Baccalauréat en lettres.

II

Baccalauréat
en sciences

La proposition de M^r le prof. Dameth sera communiquée au département de l'Instruction publique.

Les conditions d'admission sont maintenues. Quelques changements de détail, portant surtout sur la numérotation des programmes d'histoire naturelle sont seuls proposés et admis.

III

Programme
d'admission
dans la Faculté
de Droit et de Théologie

M^r le doyen Moutanour indique la nécessité de quelques améliorations. En conséquence il est entendu: 1^o que les programmes annuels doivent quel, pour le cours obligatoire pour les étudiants, quel, pour le cours de première année, quel, pour ceux de seconde année qu'il y ait une — 2^o que les étudiants seront tenus à suivre pour l'économie politique les deux semestres d'un même cours — et pour la philosophie, les deux semestres également, en 1^{re} année — La séance est levée —

E. Humbert, prof. juré

Séance du Jeudi 13 Mars 1865.

Présents: M^r Moutanour, Doyen, Pilet, Maignat, Cherbuliez, Richard, Aniel, Dameth, Humbert.

Ordre du jour: Communication de M^r le Recteur.

M^r le Recteur appelle l'attention de la Faculté sur cette circonstance que s'il n'y a pas eu pour ainsi dire, de cours d'histoire cet hiver, la Faculté n'est-elle pas frappée de inconvénients de cette nature? Et ne faut-il pas s'en référer sur ce point à

la loi? — Après une courte délibération, Mr le prof Ristel propose
1° que Mr le prof Barin, s'il est bientôt rétabli, comme on peut l'espérer,
poursuive son cours.

2° que, dans le cas où ce rétablissement serait trop tardif, il y ait ^{un} aux
termes de l'art. 33) remplacement ou une suppléance.

Cette proposition sera communiquée à Mr le Recteur qui, le cas
échéant, fera le nécessaire auprès du département.

II. Horaires du Semestre D'été. Les précédents horaires du semestre
D'été avaient un inconvénient: celui d'accumuler dans les mêmes
jours les mêmes cours sur les mêmes sujets. Mr le Doyen désirerait
un meilleur arrangement que celui-là, et la Faculté pense avec
Mr le Doyen qu'il faut avant tout, dans la rédaction de l'horaire,
tenir compte de l'intérêt des étudiants et de celui des études.

L'assemblée est levée.

Edmond Humbert, ^{prof} secrétaire

Séance de Mai 1863.

Présidence de M. le prof. Stautanour, Doyen —

Lecture des programmes qui seront soumis à l'approba-
tion de l'Académie — MM. les professeurs Berni et Daneth
n'ont pas envoyé leur programme pour 1863-1864.

Ed. Humbert, ^{secr} secrétaire

Séance de juin 1864.

Présidence de Mr le prof. Stautanour, Doyen — Lecture et
présentation des programmes qui seront soumis à la
sanction de l'Académie —

Ed. Humbert, ^{secr} secrétaire

Séance du vendredi 11 Mai 1864.

Présence de M. le Recteur Nantoum, en remplacement
de M. le Doyen Maignac, indisposé.

Présents : MM. les professeurs Nantoum, Richard,
Gabriel Oltramare, Vogt, Wartmann, ^{Amiel} Thury, Demeth, Humbert.

Ordre du jour : Rédaction des programmes pour la prochaine
année académique.

M. le prof. Oltramare a cherché, sans pouvoir ^{trouver} le motif de la lettre circulaire de Monsieur le Conseiller
d'Etat, chargé du Département de l'Instruction publique.
Si nous changeons nos programmes, nous ne ferions plus
les cours que nous sommes appelés à faire.

M. le prof. Nantoum indique l'origine de cette circulaire
du Département, adressée à chacun des membres de la Faculté.
Il paraît que des observations de deux espèces ont été
faites : la une relatives à certaines lacunes dans l'enseigne-
ment, la autre à une manque de coordination ou d'équi-
libre dans les programmes. Si ces observations sont fondées
et si certaines branches restent plus ou moins souffrantes,
il faut remédier à cet état de choses.

Ces éclaircissements donnés, plusieurs membres prennent la
parole sur le sujet. M. le prof. Wartmann appelle l'atten-
tion sur la répartition ^{des} objets d'enseignement. Sans doute

cette répartition pourrait être plus heureuse. Mais il faut
s'en tenir à la loi, et M. le prof. Nantoum estime que
le mieux est d'examiner pour chaque chaire

1° quel est le champ à parcourir

2° quel ordre suivre dans la culture de ce champ ?

Cette double question fait naître les réflexions suivantes.

M. le prof. Thury constate que la classification botanique
n'est pas enseignée ; M. le prof. Vogt ^{pense} que les chimie et
la géographie physique devraient être enseignées en 1^{re} année
tandis que l'astronomie et l'anatomie comparée cadre-
raient mieux avec l'enseignement de 2^e année ; ^{enfin} M.

le prof. Oltramare croit que l'acoustique et surtout
l'optique seraient mieux à leur place en 2^e année qu'en
1^{re} année. L'enseignement de la géométrie descriptive
n'est pas d'une absolue nécessité.

Ces avis entendus, la Faculté décide que chaque section
revu son programme ; de manière qu'il n'y ait, autant
que possible, ni double emploi, ni lacunes volontaires.

Cours de Docteur : M. le Recteur annonce que M. le Dr
Hschner se propose de donner, l'an prochain, 3 cours
l'un de physiologie de la nature, l'un d'histoire ^{générale} naturelle
l'autre de météorologie. La Faculté, pour ce qui la concerne,
et en attendant la décision de l'Académie, décide que le cours

annonces par Fitchner, seront annoncées dans
le programme de l'Académie sous la rubrique de
Cours libres. — Séance levée —

Eduard Humbert
prof, secret.

Faculté des sciences & des lettres.

(Section scientifique)

Séance du mardi 30 Mai 1865.

Présents : MM. Maignan, Plantamour, Sictet, Utzmann, Thury.

La Faculté avait renvoyé à la section scientifique diverses
propositions relatives à l'organisation de l'enseignement
scientifique. On devait en particulier examiner la conve-
nance de transférer à la première année l'enseignement de
la chimie pour que les étudiants fussent au courant de
cette science avant d'être appelés à suivre les cours de
physiologie végétale et de physiologie animale. Cette
transposition entraînerait en revanche de reporter d'autres cours
à la deuxième année. On a aussi proposé de diviser l'ensei-
gnement, au moins pour quelques cours, en trois tranches, ce qui
permettrait de rendre bisannuelle la première partie de ces cours et

d'augmenter ainsi le champ de l'enseignement, sans changer le
nombre des leçons.

La Section estimant que des modifications aussi importantes
doivent être minutieusement étudiées, soumises à l'approbation de
tous les professeurs enseignants, et qu'il est presque impossible
en cette saison de réunir tous ses membres, décide de maintenir
pour cette année la répartition actuelle des cours et de charger
MM. Plantamour & Maignan, ^{de recherches,} en consultant leurs collègues, de
présenter les diverses modifications qu'il serait convenable d'intro-
duire dans les programmes et de présenter l'hiver prochain, à
la Faculté, un tableau de l'ancien scientifique des deux années,
suivant la nouvelle répartition qui serait adoptée.

La Section exprime en même temps le vœu que désormais
la préparation des programmes se fasse pendant l'hiver.

(D'après les notes de Mr le prof et de M. Maignan)

Eduard Humbert
secrétaire.
Faculté des sciences & des lettres
(les 2 sections réunies)

— Séance du 26 Avril 1866 pour la préparation des programmes —
En l'absence (pour cause d'indisposition) de Mr le doyen Maignan,
la séance est présidée par Mr le Recteur (Plantamour).
Présents : MM. Plantamour, Sictet, Charbrier, Vogt, Amiel, Muehle,
La Commission nommée par la section scientifique pour s'occuper

De divers ^{changements} ~~à apporter~~ à apporter au programme rapporté,
en l'absence de M. le prof Marignac, par l'organe de Mr le
prof Pictet. D'abord il ne peut être pour le moment question
de l'enseignement du Gymnase, puisque la loi projetée pour la
réunion de cet établissement à l'Académie n'est pas encore
votée; ensuite beaucoup de modifications, dans la section scientifique
au moins ne pourront être utilement proposées que lorsque l'import-
ante question des locaux académiques aura été soumise à un examen
sérieux et sera plus près d'être résolue.

En attendant, et pour les deux principaux motifs énoncés, la Com-
mission propose l'ajournement de toute répartition nouvelle des
cours. Mais elle estime en même temps que rien ne s'oppose à
une prochaine révision des programmes du Baccalauréat.

Mr le Recteur, membre de la Commission de la Section scienti-
fique appuie tout ce qui vient d'être dit, et propose l'adjonction
de Mr le prof Pictet à la commission, qui se trouvera ainsi com-
posée de trois membres. Cette proposition est votée, ainsi que les
conclusions de la Commission. — Après quoi, lecture est donnée des
programmes (pour l'année 1866-1867) qui seront soumis à la sanction de l'Académie.

— Séance levée —

Eduard Humbert

Seckaine.

Séance du 7 novembre 1866. (Ordre du jour: Renouvellement de la Commission)

Présidence de Monsieur le doyen Marignac.

Présents: MM. Pictet, Marignac, Plantamour, Aniel, Cherbuliez,
Richard, Humbert.

Après la lecture des deux derniers procès-verbaux et au sujet des
faits qui y sont relatés, M. le Recteur Pictet informe la Faculté
que le Département de l'Instruction publique a nommé une Commission
chargée de revoir les programmes de l'enseignement au gymnase
et à l'Académie. Le moment est donc venu pour la Faculté de

donner suite au projet de révision qu'elle a formé de son côté, et la Section des Lettres,
comme la Section des Sciences, doit se préoccuper activement de mener
ce projet à bonne fin. Au surplus M. le Recteur convoquera sous peu
l'Académie et indiquera les points principaux à examiner, d'au-
tant plus que les Facultés de Droit et de Théologie auront aussi
leurs desiderata. Le but à atteindre sera non-seulement de réviser
les programmes, mais aussi de coordonner l'enseignement soit de
différentes Facultés, soit de la Faculté des Sciences & de Lettres avec
le Gymnase. Pour atteindre ce double but, il sera sans doute néces-
saire de nommer différentes Commissions dans les différentes Facultés.

Après cette communication, la Faculté procède à la nomination
du Doyen et du Secrétaire, le 1^{er} non rééligible, le second rééligible.

M. le prof Aniel est nommé Doyen

& M. le prof Humbert " " Secrétaire.

E. Humbert.

Parité

Séance du 15 février 1867.

Présents: M. le prof. Pictet, Recteur, Amiel, Doyen, Plantamour,
Maignac, Cherbuliez, Barri, Richard, Thury, Humbert.

Ordre du jour: Rapport des deux commissions de la Faculté
des Sciences et des Lettres.

M. le Recteur est appelé à la Présidence à la place
de M. le Doyen qui présente le rapport de la section des
Lettres. Ce rapport donne lieu à une discussion à laquelle
prennent part M. Plantamour, Cherbuliez, Wasthmann.
relativement au nombre des heures consacrées à l'en-
seignement philologique comme à la nature et à
la place de cet enseignement.

Le rapport de M. le prof. Maignac au nom de la
section des Sciences ayant été lu, la Faculté charge
M. le prof. Amiel et Maignac de former à eux
deux une commission pour harmoniser le plus possible
leurs programmes, dans le but de faciliter la tâche de
l'Académie.

Ed. Humbert

Secrétaire de la Faculté

Séance du mercredi 29 Mai 1867.

Présidence de M. le Doyen Amiel

Présents: M. le prof. Amiel, Maignac, Thury, * Humbert.

Ordre du jour: Rédaction des programmes pour l'année
académique 1867-1868.

Quelques-uns de M. le prof. les professeurs présentent ou font ^{présenter} ~~présenter~~
leurs ~~propositions~~ ^{propositions}, qui sont acceptés. Ceux de nos collègues qui
n'assistent pas à la séance (et c'est le plus grand nombre)
seront instamment priés de faire parvenir leurs programmes
à M. le Doyen ^{avant} le jour où l'Académie, appelée à voter
sur ^{l'ensemble} ~~les propositions~~ de cours se réunira.

Edmond Humbert

Secrétaire

* Pictet, Recteur.

Lehrer da 30 Mai 1868

Présidence de Mr le prof. Ansel, Juge —

Ordre du jour : Rédaction des programmes pour l'année
académique 1868-1869.

Residents: Mrs. Vogt, Ansel, Charbutsky, Wambert =

Mill. les professeurs présents donneront le type de
leurs programmes qui sont adoptés. Les absents, après
n'ont pas fait connaître les sujets de leurs cours, seront
invités à adresser leurs programmes à M. le Doyen avant
la prochaine réunion de l'Académie.

Ed. Humbert

Serchaine

Leane du 6 Octobre 1868.

Presidence de M. G. pour Aniel, Doyen —

Présents : M^{rs}. Pictet, Montanoux, Vogt, Cherbuliez, Humbert.

Aujourd'hui : Élection du Doyen et du Secrétaire.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Vice-Président Pichet informe qu'il s'agit de l'élection de M. le sous-Président et oblige à passer l'hiver en Italie et propose pour remplacer M. Clapartède, M. Alois Humbert, l'ancien Secrétaire, qui a déjà rempli la même fonction. La proposition est votée, et une demande sera faite en conséquence à M. le Chef de Départ. de l'Instruction publique —

M. le Vice-Recteur invite chacun à présenter des observations
N'il y a lieu, sur le projet d'horaire, et donne connaissance
des jours des examens de rentrée.

Après ces communications, la Faculté est appelée selon le règlement à nommer son Bureau: M. le prof. Maignan est élu Doyen et M. le prof. Humbert, ^(réligible, suite) secrétaire. Des remerciements sont adressés à M. le prof. Aniel sortant de charge. La séance est levée.

Ed. Hamberg

Séance du 17 Avril 1869

Présents: M^{rs}. les prof. Marignac, Doyen, Pictet, ^{Plantamour,} Gabriel
Oltmanns, Vogt, Wartmann, Amiel, Richard, Thury,
Humbert, secrétaire.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.
Ordre du jour: Rédaction des programmes pour
l'année académique 1869 - 1870.

Il est donné lecture d'une lettre de M^r le Recteur, lequel
fait observer que la préparation des programmes sera
plus compliquée qu'à l'ordinaire soit en raison des
exigences de la Loi récente sur le Gymnase, soit
à cause des vœux énoncés il y a deux ans par
l'Académie elle-même et dont la réalisation
déjà commencée, doit se compléter autant que
possible, sans plus de retard.

Les vœux énoncés par l'Académie et auxquels Mon-
sieur le Président du Département a souscrit tendent
à ce que chaque enseignement, dans la Faculté, soit, autant
que possible, divisé en deux parties, l'une plus générale,
s'adressant à tous les élèves, avant les bifurcations
qui s'opèrent au passage de la 1^{re} année dans la
2^{de}; l'autre, plus spéciale, qui serait réservée
soit pour les Baccalauréats et Licences, et la Maîtrise

et lettres, soit pour des cours de Faculté proprement dits.
Il a été déjà fait droit à ce desideratum pour la
Physique, la Zoologie, l'Anatomie comparée, la Gé-
ographie physique, la Faculté aura à en étudier l'appli-
cation aux autres objets de l'enseignement dans les
deux sections: scientifique et littéraire.

La Faculté examinera aussi:

1^o S'il ne serait pas convenable de n'exiger que
les Mathématiques faites au Gymnase des élèves
qui se destinent au Droit ou à la Théologie.

2^o De ne rien demander au-delà de la Géométrie
Analytique à ceux qui postulent le grade de
Bachelier et Licences naturelles.

Tel est le contenu de cette lettre qui donne lieu à
un tour de préconsultation, auquel prennent part
M^{rs}. Pictet, Vogt, Oltmanns, Plantamour.

Il est reconnu que toutes les branches de l'enseignement
ne se prêtent pas également à une division en partie
générale et en partie spéciale: A cet égard pourtant
il a été fait jusqu'à présent ce qu'il était possible
de faire. Pour certains cours, la question doit être
renvoyée et la solution ajournée.

En ce qui concerne la partie spéciale, il serait facile de

rediger un programme, si nous avions une école d'application préparatoire du Polytechnicum et d'autres établissements spéciaux. En attendant, c'est dans la seconde année de la Faculté des Sciences que doivent se placer et se placer en effet le plus grand nombre de cours spéciaux.

L'examen des programmes particuliers ne donne lieu à aucune modification, pour le moment du moins. Seulement les étudiants qui se destinent au Droit ou à la Théologie seront dispensés du cours de Géométrie Analytique; mais, pour les aspirants au Baccalauréat des Sciences physiques, le cours d'Algèbre est maintenu obligatoire. — Dans la section littéraire de la Faculté, un cours de littérature allemande sera proposé au Département de l'Instruction publique.

A propos de concours annuels chaque année et la suite de nos programmes, M. Wartmann émet le vœu qu'il soit pris annuellement, sur le reliquat du grand prix Darcy une petite somme, pour établir entre les étudiants de la Faculté des Sciences un concours oral sur quelque sujet difficile indiqué au même trait pendant l'année. Ce petit prix Darcy serait un encouragement à l'étude. La proposition de M. Wartmann mérite réflexion et pourra être reprise. — Séance levée
le Secrétaire: Edmond Humbert.

Séance du Mercredi 25 Mai 1870.

Présents: MM. les prof. Marignac, Doyen, Wartmann, Ansel, Claparède, Vaucher, Humbert, Secrétaire.

Ordre du jour: Préparation des programmes pour l'année académique 1870 - 1871.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Doyen informe que certains élèves de la Faculté, étant appelés en mois de Juillet au service militaire, les examens annuels pourraient être avancés de deux jours et que, dans ce cas, la clôture des cours aurait lieu deux jours aussi avant la date indiquée au programme. Il sera écrit dans ce sens à Mr le Recteur, qui décidera.

Programmes. Dans la section scientifique, les programmes de MM. les prof. Oltramare, Plantamour, Wartmann, Marignac, Vogt, Mayor, Thury restent les mêmes. Seulement M. Wartmann, en raison du nouveau enseignement donné au Gymnase, ~~accordera~~ ^{accordera} plus de développement à certains sujets, sans rien retrancher d'ailleurs et M. Cellerier pourra prendre pour point de départ de son cours les études de Mécanique actuellement faites au Gymnase. M. Claparède présente son programme avec celui de Mr Pictet, et fait ressortir, en l'expliquant, la nouvelle répartition des matières des deux cours.

M^{rs}. Cherbuliez, Amiel, Humbert, Vaucher donnent
aussi lecture de leurs programmes. Manquent ceux
de M^{rs}. Richard, Dameth, Soret, Krauss, Rugey (et
Müller, s'il y a lieu) qui les enverront à M^r le
Doyen de la Faculté, avant la séance de l'Académie
prochaine tenue.

Le Secrétaire : Eduard Humbert

Séance du 29 Octobre 1870

Présidence de M^r le Doyen Marignac.

Présents : M^{rs}. les professeurs Marignac, Stantamour, Marignac & Vaucher

Ordre du jour : Élection du Doyen & du Secrétaire

M^r le prof Stantamour est désigné pour remplir pendant les années
1871-72 les fonctions de Doyen de la Faculté.

M^r le prof Vaucher en est élu pour la même époque Secrétaire de la
Faculté.

La séance est levée.

Le Secrétaire

Vaucher

Séance du 15 mai 1871.

Présidence de M^r le Doyen Stantamour.

Présents : M^{rs}. les professeurs Stantamour, Wartmann, Vogt, Vaucher & Kraus.

Ordre du jour : Préparation des programmes pour l'année 1871-72

M^{rs}. les professeurs de la Faculté présentent ou font présenter leurs programmes qui sont
successivement approuvés. Manquent ceux de M^{rs}. Amiel, Dameth, Soret qui seront priés de les
envoyer à M^r le Doyen avant le jour où l'Académie se réunira.

M^r le Recteur informe qu'il a obtenu de M^r Demossier un cours facultatif & gratuit sur la machine
à vapeur dans ses applications à la navigation et à la propulsion sur les chemins de fer.

Le Secrétaire Vaucher

Séance du 24 mai 1872

Présidence de M^r le Doyen Stantamour.

Présents : M^{rs}. les professeurs Stantamour, Wartmann, Vogt, Humbert, Vaucher & Kraus.

Ordre du jour : Préparation des programmes pour l'année 1872-73

M^r le prof Wartmann annonce qu'ayant été retardé et été par divers empêchements indépendants
de sa volonté, il complètera l'hiver prochain ses leçons par un cours supplémentaire de 2h,
destiné aux étudiants de 2^e année.

M^r le prof Vogt informe que dans le cas où il serait chargé à la fois de l'enseignement de
la géologie & de l'histoire naturelle, il ferait pendant une année les cours de géologie & de zoologie,
et pendant une autre année les cours d'anatomie & d'embryologie comparées, d'histologie & de
paléontologie. A ces différents cours seraient joints des exercices pratiques qui auraient

lieu une ou deux heures par jour d'un laboratoire de microscopie et d'anatomie
En conséquence, M. Vogt annonce qu'il fera pour l'année 1872-73 les cours de géologie et de zoologie.
Les leçons seront, pour ménager la transition, destinées aux étudiants de 1^{re} et de 2^{de} année.

M. le prof. Amiel demande que son cours d'anthropologie soit inscrit cœ d'ordinaire dans la
tablette de Sciences et Lettres, et non, cœ est été, dans la tablette de Lettres exclusivement.

M. le prof. Krauss demande que ses leçons de littérature allemande soient réduites de 3 à 2,
afin de lui laisser le temps nécessaire pour le cours de philologie comparée — Renvoyé à l'Académie.

Séance levée.

Le secrétaire
Nauchaz

Séance du Vendredi 10 Janvier 1872

Président M. le Prof. Plantamour

Présents MM. les prof.^s Plantamour, Vogt, Wartmann, Humbert, Thury
Oltmanns, Marignac

Ordre du jour. Election du Doyen et du Secrétaire.

Avant que d'procéder aux élections portées à l'ordre du jour,
M. le Prof. Plantamour communique à la Faculté la tablette
des interrogations trimestrielles qui auront lieu du 20 au 22
janvier, les examens du baccalauréat auront lieu du 23 au 25.

Il est ensuite procédé à l'élection du Doyen. Au premier
tour M. le prof. Amiel obtient la majorité des suffrages.

Mais M. le recteur Humbert ayant communiqué une
lettre de M. le prof. Amiel déclarant qu'il lui serait
impossible d'accepter ces fonctions, il est procédé à un

nouveau scrutin. M. le prof. Marignac est élu.

M. le prof. Marc Monnier est élu comme ~~secrétaire~~
Les nominations ont lieu pour le temps qui s'écoulera encore
jusqu'à l'application de la nouvelle loi sur l'Instruction publique
par suite de laquelle la Faculté doit être scindée en deux
Facultés distinctes des Sciences et des Lettres.

Séance levée.

Pour le secrétaire absent.

Marignac

Séance du Vendredi 28 Avril 1873.

Présents: MM. les Prof. Marignac, Plantamour, Vogt, Wartmann, Thury

La Faculté se constitue comme Faculté des Sciences, distincte de la
Faculté des Lettres, conformément à la loi de 1872. M. Marignac
est élu président, M. Thury Secrétaire.

L'objet de la Séance est de répondre à une communication adressée
par le Département au Sénat académique, et renvoyée par le Sénat
à l'examen de la Faculté.

Le Département demande un avis sur les deux questions suivantes:
1^{re} Quel nombre d'heures devra être affecté par année, ou par quinzaine d'heures
plus longue durée, à chacune des nouvelles branches d'études figurant
dans la loi sur l'Instruction publique du 19 Octobre 1872?

2^{de} Parmi ces branches d'études lesquelles peuvent être groupées pour
être confiées au même professeur?

Il résulte d'une discussion préliminaire

- a) Bien que dans la communication du Département il soit fait mention seulement des nouvelles branches d'étude figurant dans la loi de 1872, la Faculté comprendra qu'il s'agit de toutes les branches.
- b) Le point de départ devant être pris dans l'enseignement du gymnase, dont le programme n'est pas encore élaboré, il n'est pas possible de donner autre chose qu'une réponse approximative et conditionnelle.
- c) La création d'une Faculté de Médecine serait également de nature à modifier sur plusieurs points les dispositions actuelles.
- d) Il en serait de même de plusieurs autres dispositions de la nouvelle loi, dont le mode d'application demeure incertain, et qui pourraient nécessiter des modifications dans l'étendue et la distribution des cours.
- Suivant à l'examen de chacune des branches d'étude énumérées dans la loi, par 32 art II, la Faculté de base sur l'enseignement actuel modifié sur les points où un changement est évidemment nécessaire, proposerait les nombres d'heures suivants :
- Mathématiques supérieures, 7 heures par semaine. Le calcul des probabilités devrait être enseigné.
- Mécanique théorique et expérimentale, 2 heures.
- Astronomie, 4 heures. Cet enseignement a compris jusqu'à aujourd'hui la géographie physique et l'astronomie.
- Physique, 4 heures. Cet enseignement serait rendu biennuel, le cycle de l'enseignement complet comprenant deux années.
- La faculté exprime le désir qu'il soit pourvu à son enseignement

- régulier de physique mathématique.
- Chimie, 4 heures.
- Minéralogie, 2 heures pendant un semestre. Le cours pourrait avoir lieu une fois tous les deux ans.
- Géologie, Paléontologie, Anatomie comparée, Zoologie et Étologie en tout 6 heures. Les cours biennuels.
- Botanique, 4 heures (au lieu de 3). Le cours serait biennuel pour l'agrostographie et la physiologie, et annuel pour la botanique descriptive et la classification.
- Hygiène, 2 heures pendant un semestre. Le cours pourrait avoir lieu une fois tous les deux ans, jusqu'au moment de la création d'une Faculté de Médecine.
- Physiologie humaine et Anatomie, ensemble 3 heures. Les cours ainsi que celui d'hygiène ne prendront leur développement normal qu'à l'époque de la création d'une Faculté de Médecine.
- Sur la seconde question qui lui est proposée, la Faculté donne le préavis suivant :
- 1) La Mécanique étant une science fondamentale et très importante, l'enseignement de cette branche devrait être confié à un Professeur spécial.
 - 2) L'enseignement de la géographie physique et celui de l'astronomie pourraient être donnés par le même Professeur d'autant plus que la loi de 1872 ne doit vider par un enseignement spécial de géographie physique.

3). Au moment de la création d'une Faculté de Médecine, il sera convenu de diviser l'enseignement de la Chimie en deux chaires, l'une de chimie inorganique, l'autre de chimie organique et de chimie médicale. Provisoirement l'enseignement de la Minéralogie peut rester lié à celui de la Chimie.

4). L'enseignement de la botanique devrait comprendre trois branches: Organographie, Phytiologie, et Classification, confiés au même professeur.

5). L'anatomie humaine et la physiologie humaine devraient être confiés à deux professeurs distincts.

Séance levée.

Le Secrétaire M. Thury.

Séance du Mardi 1^{er} Juillet 1873

Pr. MM. Marignat, Vogt, Plantamour

Ordre du jour: Rédaction des Programmes pour 1873-74

La Faculté n'ayant aucun renseignement sur l'état donné aux propositions de modifications qu'elle a présentées récemment ni sur la future répartition des chaires, maintient les programmes de l'année précédente sauf les modifications suivantes:

Le cours de Géométrie Descriptive est remplacé par la Théorie générale des équations.

Le cours de Géologie devrait être désormais biennuel et sera pas donné l'année prochaine.

La Faculté demande le maintien du cours de Physique, de celui de M. Cellier sur la Mécanique, et de celui du D^r Muller sur la botanique. Sont annoncés deux cours facultatifs, de M^r D. Monnier sur les fermentations, et de M^r A. Prochat sur la Géologie des environs de Genève; ils auront lieu dans le semestre d'hiver.

Pour le secrétaire absent, le Doyen C. Marignat

Séance du Vendredi 26 septembre à 2 heures.

Présents M. M. Vogt, Marignat, Plantamour, Abramson, Thury

M. le Doyen Marignat lit une lettre de M. le Recteur de l'Académie posant différentes questions auxquelles il est répondu par la Faculté de la manière suivante:

1^o Selon le désir du professeur, le cours de M. L. Soret sera indiqué sous le titre: Physique: Théorie mécanique et de chaleur: Analyse spectrale.

2^o Le cours de Chimie organique sera partagé entre M. M. Ador et Monnier de la manière suivante: M. Ador, Chimie organique théorique et synthétique. M. D. Madanier, Chimie organique et physiologique.

M. D. Monnier renouvelle son vœu spécial qu'il soit annoncé pour l'hiver.

3^o En l'absence de toute indication de la part du Département, la Faculté suppose admis la proposition suivante:

4. La Faculté a toujours admis que le cours de Mécanique aurait lieu pendant les deux semestres; elle accepte le chiffre de 2 heures par semaine.

5. Les cours de privat-Docteur de M. le Dr. Hattenhoff sur la physiologie de l'organe visuel, et de M. le Dr. Protrand sur la géométrie synthétique supérieures sont ajoutés au programme.

M. Michaud, préparateur de Chimie est autorisé à donner son cours gratuit sur l'analyse minérale qualitative, dans le laboratoire de Chimie.

Siège levé

Le Secrétaire M. Thury

Séance du Samedi 18 Avril 1874 à 2 heures, Salle de Séances.

Présente Mlle Maignan, Vost. Thury.

M. Vost expose que le Grand Conseil, à l'occasion du budget pour l'année 1874, a voté une somme de 1000 fr. pour les bibliothèques des Facultés. Dans l'intention de l'épiscopat, cette somme doit être spécialement affectée, cette année-là, aux Facultés des Sciences et des Lettres, qui ne possèdent pas encore de bibliothèque.

M. Vost pense que le besoin le plus urgent pour la Faculté des Sciences serait de posséder quelques livres en chimie dans les laboratoires; en conséquence, il propose que la somme disponible soit affectée intégralement à cet usage.

La Faculté décide de consacrer la somme à des achats.

M. Vost indique les ouvrages suivants comme pouvant être acquis actuellement d'occasion, à de bonnes conditions, chez un libraire de Berlin:

Physique, Inférieur, par Prof. - Zoologie, anatomie Meuschen Prof. - Strauss. Quelques anatomie de Meuschen Prof. - ouvrages, anatomie, descriptives de laboratoire par Ringelmann Prof.

M. Maignan demandant pour le laboratoire de Chimie de Puist, prix 55 fr.

M. Thury, pour le laboratoire de Botanique. Indiquer genre plantarum. Puist. Rapin, Flore vaudaise 10 fr. Sachs, Traité de Botanique 20 fr.

Séance levée

Le Secrétaire

M. Thury

Séance du Mercredi 20 Mai à 3 heures

Présents: MM. Maignan, Oltramare, Vost. Wastmann, Mlle Thury.

M. le Docteur Maignan annonce que deux choses sont à l'ordre du jour: 1° le programme de cours pour l'année 1874-1875; 2° La révision des programmes d'examens.

Relativement au premier objet, la Faculté entend et approuve la proposition du docteur Maignan. L'enseignement de la géométrie analytique à deux dimensions ayant été mis dans les programmes de gymnase, il n'est pas possible d'enseigner à 2 heures par semaine dans la Faculté, la géométrie à 3 dimensions, dont l'étude ne pourrait pas être utilement faite dans un grand nombre d'heures. En conséquence M. le Prof. Oltramare propose de compléter son cours par le Calcul des Probabilités; le titre de son cours serait: "Géométrie analytique à trois dimensions et Calcul des probabilités"; 2 heures par semaine dans les deux semestres.

Mécanique. La Faculté demande qu'il soit exprimé à l'administration la vœu que l'enseignement de l'importance de la mécanique soit donné avec plus

qui l'ont passé
d'extension, et régularité, comme le sont les enseignements des autres
branches fondamentales.

Astronomie. Le professeur demande son programme dans la prochaine séance du Sénat.

Physique. M. Wartman, pas de changement.

M. L. Sorot. Théorie des onduations. La théorie mécanique de la chaleur
a fait l'objet du dernier enseignement.

Chimie. M. le Prof. Maignan demande que son cours soit partagé pour
l'année prochaine, comme il l'a été pour celle-ci, c'est-à-dire que l'enseigne-
ment de la chimie organique soit confié à M. D. Monnier et Ador, pour
les cours respectifs recevraient les titres suivants, un peu modifiés dans
le sens d'un équilibre plus juste.

a) Chimie organique, 1^{re} partie, Introduction. Choix de matière. Hydrocarbures.

M. Ador. — b) Chimie organique, 2^e partie. Étude des principes

complexes des corps organiques. M. Monnier.

Muséologie. Pas de changement.

Zoologie et géologie. Pas de changement essentiel. M. Vogt donne son programme

l'été.

Cours de M. Mayer. Le Professeur n'a pas annoncé de changements à son programme

à l'année prochaine.

Botanique. Semences d'été. Organographie 4 heures par semaine, lecture de trois, ce
dernier nombre d'heures ne permettant pas d'atteindre la totalité du champ de la botanique
de développement végétal. Il y a un certain nombre de heures par semaine.

Le Professeur n'a pas annoncé de changements à son programme

Botanique. M. le Prof. Mayer.

Cours de Prof. Sorot.

M. le Prof. Cordes demande s'il peut annoncer un cours sur les lichens, ainsi qu'il l'a
fait à Médecine n'est pas encore installé; la Faculté répond affirmativement.

M. A. Richard. Ingénierie. Mécanique appliquée, moteurs, appareils à élévation d'eau.

Révision des programmes d'été. Les Professeurs qui ont des changements
à proposer dans la rédaction de leurs programmes d'été, communiquent leurs
rédactions au bureau de l'Académie dans la prochaine séance du Sénat.

Séance du Vendredi 9 Août à 3 heures. Salle de Séat

Présents MM. le prof. Maignan, Doyen, Vogt, recteur, G. Ultramar, Plantamour,
Thury.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont lus et approuvés.

Une allocation de mille francs ayant été votée par le grand conseil
en faveur des bibliothèques des Facultés, le Sénat a décidé que cette
somme serait partagée entre la faculté des Lettres pour 400 fr. et celle
des Sciences pour 600 fr.

La Faculté des Sciences décide de consacrer la part d'allocation qui
lui est attribuée à l'achat de livres urgents pour les travaux des
laboratoires. Le partage se fera de la manière suivante: Physique,
100 fr. — Anatomie et Microscopie, 250 fr. — Physiologie botanique 250 fr.
L'allocation de l'année précédente avait été inscrite en totalité au labo-
ratoire qui dirige M. le Prof. Vogt.

M. le Doyen Marignac demande si la Faculté estime que les cours de MM. Sorot et Muller doivent être considérés comme obligatoires pour les étudiants qui desireraient être examinés sur les cours en particulier, comme le Règlement les y autorise, au lieu de subir l'examen général. La Faculté décide que les cours de MM. Sorot et Muller seront considérés comme obligatoires, indépendamment des cours généraux donnés par MM. Wartman et Thury.

La Faculté discute ensuite sur les conditions de culture générale à exiger des candidats au grade de Docteur.

Le Règlement n'impose aucune condition préalable à l'examen; cependant la Faculté admet que les candidats au titre de Docteur doivent faire preuve d'une culture générale équivalente à celle qui leur permettrait d'obtenir le grade de bachelier es-sciences, s'ils ne possèdent pas déjà le diplôme de ce grade. Sont naturellement exceptés de tout examen ou titre préalable les docteurs honoris causa.

La Faculté mettra à l'ordre du jour de sa prochaine séance le renouvellement de son bureau, nommé il y a deux ans.

Les examens auront lieu cette année immédiatement après la clôture des cours, c'est-à-dire du 28 juin au 3 juillet.

M. le Recteur Vogt fait savoir que le Département

jugé insuffisant l'enseignement actuel de la Mécanique et demande un préavis au Sénat sur la question pour organiser d'une manière plus complète l'enseignement de cette branche importante d'étude. La Faculté offrira, d'ailleurs, au Sénat un préavis dans le sens de la création d'une chaire permanente de Mécanique analytique. M. Thury pense qu'il serait préférable d'instituer deux cours, l'un de Mécanique analytique, et l'autre de Mécanique générale et expérimentale. Séance levée.

Séance du Lundi 10 Mai à 2 heures, Salle du Sénat.

Présents MM. Marignac, Doyen; Vogt, Recteur; Wartman, J. Oltramare, Thury.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé. Sont à l'ordre du jour: la préparation des programmes pour l'année 1875-1876 et la nomination de Doyen.

Programmes pour l'année 1875-1876.

Mathématiques. Pas de changement. M. le Prof. Oltramare a éprouvé quelque difficulté dans l'enseignement du calcul des chances, à cause de la préparation insuffisante des étudiants. Toutefois cet enseignement sera continué à titre isolé durant la prochaine année académique.

Mécanique. On attendra la décision du Département.

Cours de M. le Prof. Oltramare. On reprendra le programme d'il y a

deux ans, l'enseignement de M. Plantamour dans biennal. Toutefois à la demande du professeur, il sera mis 3 heures par semaine au semestre d'été.

Physique. M. le Prof. Martmann donnera un cours supplémentaire sur la Chromatologie. Sem. d'hyver. 1 h. par sem.

Cours de M. Seret. Il sera demandé à M. Seret un cours sur la Théorie mécanique de la chaleur. 2 h. par sem.

Chimie. Pas de modifications. L'enseignement de la chimie organique sera, comme l'année dernière, partagé entre MM. A. Dor et Monnier. (Sem. d'été)

Minéralogie. Pas de changement.

Cours de M. le Prof. Vogt. - Programme d'il y a deux ans.

Physiologie humaine. M. Mayor demande à être d'abord de ce cours attendu que la loi attribue l'enseignement de la physiologie humaine à la Faculté de Médecine. Or l'enseignement actuel serait insuffisant pour la Faculté de Médecine, et ne pourrait être changé, en l'absence d'une préparation anatomique sérieuse de la part des étudiants, préparation celle-ci même à l'ouverture des Amphithéâtres et dissection. Il résulte de ces circonstances que le cours actuel ne pourrait être pas offrir une utilité suffisante.

M. Vogt observe qu'il sera nécessaire d'organiser une période de transition, durant laquelle des examens faits dans la Faculté de Sciences seraient valables pour obtenir le grade de bachelier en Médecine. D'ailleurs un enseignement aussi important que l'est celui de physiologie ne

saurait être entièrement interrompu. En conséquence il sera demandé à M. Mayor de vouloir bien donner son cours comme d'habitude dans la Faculté des Sciences, jusqu'à l'ouverture des cours de la Faculté de Médecine.

Botanique. Même programme. M. Thury demande qu'il lui soit accordé 4 heures d'exercices de laboratoire au lieu de trois, durant le semestre d'été; l'été du reste ce qui a lieu de fait de maintenant.

Classification botanique. Il sera demandé à M. le Dr. Müller de faire son cours habituel.

Hygiène. Le cours introduit par le Département dans la Faculté des Sciences, devra faire partie désormais de l'enseignement de la Faculté de Médecine.

Renouvellement du bureau. M. le Docteur Marnigat est élu Doyen à l'unanimité. M. Thury reste Secrétaire. Séance levée.

Séance du mercredi 19 avril 1876 à 4 heures, Salle de Sénat. Sont présents MM. Marnigat, Vogt, Dor, Müller, Cellier, Thury.

Présidence de M. le Doyen Marnigat.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

M. le Doyen annonce qu'il a reçu de M. Guido Vellagri de Bologne, la demande de subir l'examen du Doctorat en Sciences.

physiques et naturelles, la chimie et en la science dont il s'est plus spécialement occupé.

Le règlement actuel n'exige aucune condition préalable des candidats au grade de Docteur en sciences; Toutefois M. Pellagri présente à l'appui de sa demande plusieurs pièces justificatives: Premièrement, un certificat de l'examen de licence du gymnase public de Bologne, du 25 octobre 1870, - Deuxièmement, un certificat de l'Université royale de Bologne du 26 décembre 1874, constatant qu'il a suivi pendant trois années les cours de Minéralogie, de chimie inorganique, de chimie organique, de Botanique, de chimie pharmaceutique, toxicologie, de Matière Médicale et Thérapeutique; qu'il a subi des examens très satisfaisants, obtenus en 1874; le prix Salicrny pour le concours de chimie pharmaceutique - Troisièmement, le Diplôme d'habilitation à l'exercice de la profession de Pharmacien, du 18 juillet 1875; de l'Université de Bologne - Quatrièmement, une attestation de l'inspecteur Francesco Selmi, du 30 Mars 1876, constatant qu'il a travaillé pendant une année dans son laboratoire depuis la sortie de l'Université - Cinquièmement, deux mémoires de chimie, publiés par le candidat à la suite de ses travaux dans le laboratoire de M. Selmi.

M. Pellagri demande en outre que la Faculté autorise

à présenter la dissertation en langue italienne.

M. le Doyen expose à la Faculté qu'il lui consulte ~~spécialement~~ sur les trois points suivants:

Convient-il de déroger à l'article du règlement qui exige que la dissertation présentée par le candidat soit imprimée en latin ou en français (art. 41 du règlement) - Deuxièmement: l'examen oral devant porter plus particulièrement sur la science que le candidat déclare avoir approfondie, quelles seront les sciences accessoires sur lesquelles il pourra être également interrogé - Troisièmement, comment sera composé le Jury d'examen.

Sur la proposition de M. le Recteur Vogt, la Faculté décide: Premièrement: de maintenir la condition réglementaire que la dissertation soit imprimée en latin ou en français - Deuxièmement: que le candidat aura à répondre non seulement sur la chimie, mais sur des questions générales de physique, de botanique et de minéralogie - Troisièmement: que le jury pour l'examen oral sera composé de MM. Marignac, Ador et Monnier, pour la chimie, Wentmann et Sorot pour la physique, Thury et Muller pour la botanique, outre les personnes qui seront désignées par le Département pour compléter ce jury. Quatrièmement: que pour donner une plus grande valeur à la partie chimique, deux questions seront présentées par chacun

des trois professeurs de chimie, et une seule par chacun des autres professeurs.

Le second objet à l'ordre du jour est la question des programmes pour l'année prochaine universitaire.

Mathématiques. M. Ultramara, pas de changement annoncé.

Mécanique. M. Lellier, pas de changement.

M. Plantamour; pas de changement annoncé, on reprend le programme d'il y a deux ans.

M. Wartmann. Pas de changement.

M. Sorot, 2 heures par semaine. M. Sorot étant absent d'aujourd'hui, on attendra son retour pour fixer le détail de son programme.

Chimie. Pas de changement par le moment actuel. A l'avenir, les programmes pour l'enseignement de la chimie devront être coordonnés avec ceux de la Faculté de Médecine.

Minéralogie. Pas de changement.

M. Vogt. Programme d'il y a deux ans.

Botanique. M. Thury, pas de changement.

M. Muller. Classification botanique et botanique médicale. Les deux enseignements réunis en un seul cours, à 4 leçons par semaine.

M. le Recteur fait savoir que la somme de 2000 francs ayant été votée par le Grand Conseil pour la bibliothèque de Faculté, la Faculté des Sciences aurait pu se à l'instaurer éventuellement sur

la part à demander au Schat, et sur l'usage qui serait fait par elle de cette somme. La Faculté décide de demander au Schat 600 francs, comme l'année dernière, 130 fr. seraient pris sur cette somme pour l'achat et l'ouvrage de Berg sur les plantes médicinales, 3 vol. 4°. avec planches en couleur, cet ouvrage étant plus spécialement destiné à l'enseignement des botanistes M. L. Rappin Muller.

Il est demandé à M. L. Rector, à qui sont attribuées les rétributions des grades. M. le Rector répond qu'jusqu'à la fin de la présente année universitaire la somme est remise à la Caiss. de l'Etat, elle du Doctorat (100 fr.) de même. La loi ne dit rien là-dessus. L'année prochaine.

Séance du 9 octobre 1876 à Thurg, Salle du Schat. Sont présents MM. Marignac Doyen, Ultramara, Muller, Sorot, Thury.

Le Doyen annonce que M. L. professeur de chimie sera convoqué en jury d'examens pour des examens au cours de la semaine prochaine.

M. L. Doyen Marignac expose que le Département a transmis au Bureau, et qu'il y a une quinzaine de jours, pour être examinée par le Schat, une demande du Département d'Instruction publique du Canton de Fribourg, tendante à obtenir l'équivalence de notre Université pour les grades de Bachelier en Lettres et de Bachelier en Sciences de l'ancien Collège St. Michel de Fribourg. Cette demande est accompagnée de deux exemplaires du programme imprimé des Annales de l'Université pour l'obtention des baccalauréats au Collège St. Michel, et du Règlement pour la composition.

des Jurex Examens.

C'est afin d'éviter une perte de temps que le Doyen a soumis la demande du Département à l'examen préalable de la Faculté.

Il résulte de la discussion qui a lieu sur l'objet proposé :

1°) Que la composition des Jurex Examens, à Fribourg, semble offrir toutes les garanties désirables.

2°) - Que d'autre part il est fort difficile de juger sur un simple programme, l'élève plus détaillé, et en l'absence de toute indication du nombre d'heures consacré à chaque enseignement, il est sans doute, certainement exigées pour l'obtention des grades de Bachelier au Collège St-Michel.

3°) - Qu'il semble résulter évidemment des indications contenues dans le programme, que la durée totale de l'enseignement officiel à la suite duquel on obtient le grade de Bachelier est d'un an et demi, ce qui n'est pas une année, tandis qu'elle est chez nous de deux ans, ce qui suppose une préparation bien plus complète dans notre Université.

4°) - Il devrait évidemment être regrettable que des étudiants puissent, sans la possibilité, pour abréger la durée aux dépens de la solidité des études, de préparer et d'obtenir en un an, à Fribourg, un Baccalauréat en Sciences qui devrait être ensuite forcément accepté au lieu d'être équivalent dans notre Université. La conséquence probable de ce fait serait un doublement du niveau de l'étude à Genève.

5°) - Enfin le Baccalauréat en Sciences de Collège St-Michel n'est pas

semblable au nôtre, puis que le système de Genève admet

des sciences mathématiques et des sciences physiques et naturelles

le baccalauréat des sciences médicales. Il résulte de là une nouvelle objection par l'équivalence.

Pour ces motifs, la Faculté s'est à l'unanimité qu'elle ne juge pas convenable d'admettre l'équivalence.

Le grade de Fribourg pourrait toutefois obtenir l'immatriculation dans la Faculté ^{de Sciences} de Médecine, avec le plaisir favorable du Bureau de l'Université, et rien n'empêche ce Bureau d'en tenir compte, dans la mesure où il le jugera convenable, des examens subis antérieurement.

Séance du 11 Novembre 1876. - Samedi 4 heures, salle de Séances.

Présents MM. Marignac, Vogt, Ultramari, P. Monnier.

La Faculté a été convoquée pour répondre à une demande de prières adressée par le Département de l'Instruction publique sur des demandes d'allocations qui lui ont été présentées par MM. les Prof^{rs} Vogt et Monnier, par suite de la création de la chaire de Chimie biologique et de la répartition des laboratoires dirigés par ces deux professeurs.

M. le Prof^r Vogt demande l'installation de nouvelles vitrines pour le Cabinet de Préparation de Microscopie; que l'allocation de fr. 1500 qui était attribuée aux Laboratoires d'Anatomie,

de Microscopie et de Chimie physiologique, soit réduite à 1200 fr et attribuée aux deux premiers, enfin qu'on l'autorise à utiliser la machine motrice hydraulique installée dans le bâtiment de l'Université pour le laboratoire de Microscopie et l'aération des aquariums.

M. le Prof. V. Monnier demande une allocation annuelle de 1200 pour frais de cours et du laboratoire de Chimie biologique et un crédit spécial de 1500 pour l'achat de divers appareils nécessaires pour l'enseignement.

Après la lecture des lettres par lesquelles MM. les Prof. Vogt et Monnier exposent les motifs à l'appui de leurs demandes, M. le Prof. Vogt fait observer que c'est la première fois que des demandes d'allocations pour les laboratoires sont soumises au préavis de la Faculté des Sciences qu'il se félicite de cette innovation et qu'il estime que la Faculté fera bien dans sa réponse au Département, d'exprimer le vœu qu'il soit fait de même à l'avenir.

M. le Prof. Soret demande que lorsqu'on installera les appareils nécessaires pour utiliser le moteur hydraulique on dispose la salle dans laquelle il est installé de manière à séparer complètement la salle renfermant les appareils, et qui pourrait être utilisée pour diverses expériences, de la portion servant de dépôt de bois, meubles etc, dont le service a la libre disposition.

Les recommandations sont appuyées, et la Faculté vote à

l'unanimité un préavis favorable aux demandes adressées.

MM. Wartmann et Soret seront invités à diriger les travaux à faire pour l'utilisation du moteur hydraulique de manière à en tirer le meilleur parti.

Géomé du 14 Mai 1877

Présents MM. Marignac, Muller, Soret

Ordre du jour: préparation des programmes pour l'année 1877-78 et renouvellement du bureau de la Faculté.

1.° Préparation des programmes

Le programme général est adopté conformément à celui de l'année 1876-77, sauf les modifications suivantes.

Les cours de MM. Plantamour et Vogt durant deux années on reprendra pour ces cours le programme de l'année 1875-76.

Le programme de cours de physique médicale de M. le Prof. Soret sera rédigé ainsi:

Percepteur. Propriétés moléculaires

Acoustique. Electricité

M. le Prof. Monnier étant absent son programme est réservé.

Une note indiquera que le cours complet de M. le Prof. Muller est obligatoire pour le baccalauréat et Sciences médicales, tandis que la partie de ce cours traitant de la Classification n'est seule exigée pour le

Baccalauréat en sciences physiques et naturelles.

Des cours de Privat-Docence n'ont pas encore été annoncés.

2^o Renouveau du Bureau de la Faculté.

M. le professeur Marignac ayant décliné une nouvelle réélection, M. le prof. Wartmann en élu Doyen, et M. le prof. Müller secrétaire de la Faculté.

Le nouveau Bureau entrera en fonctions après la fin de la présente année Universitaire.

Séance du 19 Octobre 1877, Vendredi à 3 h. Salle du Sénat.

Présents M. le Doyen Wartmann et M. les Professeurs Marignac, Turg, Vogt et Müller.

Le procès verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Doyen Wartmann communique une lettre du Département de l'Instruction Publique qui demande à la Faculté, au titre de préavis, de lui indiquer le Savant qui paraîtrait le mieux qualifié pour présenter le Canton de Genève dans la Commission, qui sera nommée par les 6 Cantons de Bâle Ville, Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich, pour s'occuper d'un plan à acquiescer par ces Cantons à la station zoologique de Naples. La Faculté désigne unanimement M. le Prof. Vogt.

M. le Doyen informe la Faculté, de la part de M. le Recteur, que, pour mieux pouvoir contrôler le nombre des étudiants de chaque cours, il sera dorénavant obligatoire que les étudiants prennent l'inscription de chaque cours en même temps chez le Bureau de l'Université et aussi chez le Professeur, en présentant leur carte d'inscription auprès du dernier. Dans le but d'être reconnue comme étudiante régulière dans notre Faculté, Mademoiselle Joudra, de Russie, présente les certificats, d'après lesquels elle a obtenu le grade d'Institutrice en Russie, après en avoir subi les examens à St. Pétersbourg. Comme dans d'autres cas analogues précédents la Faculté reconnaît ces certificats comme suffisants et la demande est accordée.

Conférence du 23 Novembre 1877 à 3 h. Salle du Sénat.

Présents : M. le Doyen Wartmann et Mess. les Prof. Marignac, Monnier, Oltramare, Loret, Thuret, Vogt et Müller.

La Faculté approuve la réponse que M. le Recteur adresse au Département de l'Instruction Publique et qui concerne une récompense que le Département désirait accorder à M. le Dr. Fatio, pour services rendus au pays à l'occasion du Phylloxera. Cette question, d'après les termes de la loi, se trouve être en dehors des attributions de l'Université.

M. le Prof. Oltramare constate la nécessité d'avoir un programme détaillé pour le Doctorat en Sciences mathématiques et exprime le désir

que la Faculté des Sciences veuille bien faire le nécessaire nécessaire pour ce qui concerne ce sujet. Une Commission est donc nommée, composée de Mess^{rs} les Prof. Cellerier, Oltramare et Plaktaïnov pour préparer le programme.

Séance du 13 mai 1878.

Présents M^{rs} Wartmann, Cellerier, Fol, Margnac, Oltramare, Thury, Vogt, Müller.

Ordre du jour : Programme pour l'année 1878-79, Doctorat en Mathématique, Époque des Examens.

Les programmes pour les différents cours

les 2 précédents projets rebattus sont lus et adoptés.

Les programmes pour les cours sont adoptés conformément à ceux de l'année précédente, à l'exception de ceux de M^{rs} le Prof. Vogt. M^{rs} Vogt traitera, en cours bisannuel, d'abord Zoologie en hiver, Géologie en été, ensuite Anatomie comparée en hiver et Paléontologie en été.

Quant au programme détaillé pour le Doctorat en Mathématiques M^{rs} le Prof. Oltramare informe la Faculté que la Commission chargée de son élaboration n'a pu se réunir au complet, mais que de l'autre part les 3 membres s'étaient entendus pour partager le travail, selon la matière que chacun d'eux professe et que Mess. Oltramare et Cellerier avaient déjà rédigé leur part, le premier pour les Mathématiques, le second pour la Mécanique, l'Astronomie étant réservée

à M^{rs} le Prof. Plaktaïnov. — M^{rs} le Prof. Oltramare a suivi de très-près le Programme français, mais en diminuant la Géométrie descriptive (tout en gardant l'épreuve écrite comme distincte), et en donnant par contre plus de développement au Calcul intégral. — M^{rs} le Prof. Cellerier a également suivi de près le Programme français, mais il a laissé de côté certains problèmes modernes fort compliqués et sans utilité très évidente, mais en donnant beaucoup plus de développement à l'Hydrostatique. — La Commission se réunira de nouveau pour comparer les 3 programmes particuliers et pour en préparer la rédaction générale.

Il est en outre admis que dans le règlement le candidat aurait à présenter une thèse pratique (non de Mathématique pure), se rapportant à l'une des 3 branches, et que dans cette thèse, le défaut du nouveau pourrait être racheté par un plus grand développement d'érudition générale sur le sujet traité.

Quant à l'époque des Examens ^{de fin d'année} la Faculté a émis le vœu de les fixer pour la dernière semaine de mois de Juin.

Sur la proposition de M^{rs} le Docteur Wartmann il est admis que dans l'examen d'un Second Baccalauriat, qui comprendra des branches sur lesquelles le candidat aurait déjà admis (dans l'examen d'un Baccalauriat précédent), et

admis à notre Université, ces branches lui complèteraient comme
acquises.

Séance du 28 Octobre 1878.

Présents : Messieurs les Prof. Wartmann, Lorentz, Vogt, Thury,
Fol, Graebe & Müller.

Ordre du jour : Budget de la Faculté.

Le précédent procès verbal est lu et adopté.

M^r le Doyen soumet à l'appréciation de la Faculté la demande
de M^{rs} ^{William} Robinson, anglais, de M^{rs} Gmelin, allemand, et de
M^{rs} David Pyrimoff de Tiflis, d'être admis comme
étudiants réguliers. Les diverses pièces justificatives et
certificats d'études présentés par ces Messieurs ont été
jugés suffisants et leur demande est accordée.

M^r le Doyen donne ensuite lecture du Budget. Mess^{rs} les prof.

Graebe et Fol font remarquer que ce budget n'est que
provisoire pour ce qui concerne leurs laboratoires de

chimie et d'embryologie et que ils font leurs réserves
dans ce sens. Ils demandent de plus fortes sommes pour l'exercice prochain.

M^r Müller demande que sur la somme de 2000 frs. du budget de l'année
prochaine allouée pour achat de livres, il puisse en dépenser 300 frs.
pour achat des livres ~~ex~~ surtout de Cryptogamies surtout,

qu'il achèterait pour le laboratoire de Botanique, afin d'avoir
le nécessaire pour pouvoir faire le semestre prochain, une
leçon supplémentaire par semaine, spécialement affectée
à l'étude plus détaillée et pratique des Cryptogamies.
M^r le Prof. Thury n'a pas d'objections à ce que ces
leçons se fassent dans le laboratoire de Physiologie
botanique.

Le secrétaire est prié d'adresser une lettre à chacun des 3
membres de la Commission, chargée de l'élaboration du Pro-
gramme détaillé pour le Baccalauréat et Licence
mathématiques, pour leur demander de vouloir bien nous
en rapporter sur leur travail et indiquer le jour où ils
pourront, devant la Faculté réunie, présenter leur travail.

Séance du 1 Novembre 1878.

Présents : M^{rs} Wartmann, Vogt, G. Oltramare, Müller.

Ordre du jour : Propositions relatives aux achats de livres et au Budget.

La Faculté reconnaît que sur la somme totale de 2000 frs.

allouée pour achats de livres, 600 frs., & comme les années
précédentes, doivent venir à elle, dont 100 frs. pour le laboratoire
de Physique, 250 pour le laboratoire de Zoologie et d'anatomie
comparée, ces 2 sommes à titre budget annuel, tandis que
le laboratoire de Botanique, ne faisant pas de demande

annuelle, recevait ^{sur les 2000 frs. des} ~~par cette somme~~ ^{prochaine} à l'extra, les 250 frs
demandés par M^r Müller pour l'achat du livres de Cryptogamie.

Séance du 18 Novembre 1878.

Présents : Mess. Wörlmann, Cellier, Oltramare, Plantamour, Soret, Müller.

Ordre du Jour : Programme pour le Doctorat en Sciences mathématiques et
répartition du Budget pour les Bibliothèques.

M^r Oltramare présente le Programme élaboré par la Commission nommée ad hoc,
en indiquant les questions ajoutées à celles qui concernent le Baccalauréat
en Sciences mathématiques, ^{on voit que cela concerne également} ~~quant à la~~ Mathématique pure et la Mécanique.
Pour l'Astronomie M^r Plantamour se tient au Programme du Baccalauréat
en Sciences mathématiques et donnant aux questions un caractère plus élevé que
pour le Baccalauréat.

Après une longue discussion, pendant laquelle M^r Plantamour
a soulevé la question sur la convenance d'établir ^{par nous} aussi la Licence
en Sciences mathématiques, il a été reconnu que le Programme du
Doctorat, complet, comprenant les articles de la loi qui s'y rapportent,
et en même temps tout le champ des questions, devra être préparé en entier
pour une prochaine séance, à laquelle sera renvoyée la suite
de la discussion.

La répartition du Budget est également renvoyée à la prochaine
séance.